

de Vaucanson qu'on y transporta, Jacquard remarqua un métier muni d'un cylindre à serinette destiné à la fabrication des étoffes faconnées, il conçut l'idée d'en faire un à peu près semblable et il y ajouta les cartons percés. Il en fit l'essai, et cette machine, quoique imparfaite, lui réussit. La ville de Lyon lui offrit la direction d'un atelier de bienfaisance où il employa son mécanisme. Cette invention nouvelle eut beaucoup d'adversaires dans la fabrique, néanmoins un décret de Napoleon, daté de Berlin, du 17 octobre 1806, autorisa l'administration municipale de Lyon à traiter avec Jacquard pour mettre sa mécanique dans le domaine public : ce qui, en effet, eut lieu. Dès lors elle remplaça la grande tire et tripla l'exécution des étoffes faconnées; aussi les fabricans ne tardèrent pas à apprécier tout le mérite de cette invention nouvelle qui provoqua une grande révolution dans notre fabrique, et qui lui donna une extension et une activité prodigieuse. Il est fâcheux que l'étranger l'ait connue et se soit empressé de l'importer chez lui.

Les machinistes Falcoz, Fétinet, Skola, Tranchet et beaucoup d'autres se sont occupés du perfectionnement de cette machine qui en est encore susceptible. Depuis lors, de nombreuses inventions ont été appliquées aux métiers à fabriquer les étoffes, ainsi :

Feu M. Dutillieu, l'un de nos plus habiles fabricants, imagina le régulateur destiné à rendre les dessins des étoffes plus réguliers. Cette machine fut exécutée par M. Estienne mécanicien fort ingénieux. Bonares, Guigo, Bernex et Lantères l'ont perfectionnée.

En 1818, on apporta en France quelques pièces d'une nouvelle étoffe appelée *crépe de Chine*, parce qu'elle avait été fabriquée dans ce pays-là. MM. Beauvais frères, fabricants très intelligents, en eurent bientôt découvert la théorie; ils en fabriquèrent et surpassèrent le modèle. Avec ces crépes unis, façonnés, mélangés de coton ou de laine on fit d'élégantes robes.